



CA du Bassin d'Aurillac (Siren : 241500230)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Aurillac
Arrondissement	Aurillac
Département	Cantal
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	22/11/1999
Date d'effet	22/11/1999

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Michel ROUSSY

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	3 place des Carmes
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	15000 Aurillac
Téléphone	04 71 46 86 30
Fax	04 71 48 71 08
Courriel	
Site internet	

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	taxe séjour
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	56 066
-----------------------------	--------

Densité moyenne 113,41

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 25

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
15	Arpajon-sur-Cère (211500129)	6 552
15	Aurillac (211500145)	27 659
15	Ayrens (211500160)	676
15	Carlat (211500285)	361
15	Crandelles (211500566)	849
15	Giou-de-Mamou (211500749)	797
15	Jussac (211500830)	2 069
15	Labrousse (211500855)	518
15	Lacapelle-Viescamp (211500889)	522
15	Laroquevieille (211500954)	353
15	Lascelle (211500962)	307
15	Mandailles-Saint-Julien (211501135)	189
15	Marmanhac (211501184)	750
15	Naucelles (211501408)	2 044
15	Reilhac (211502919)	1 129
15	Saint-Cirgues-de-Jordanne (211501788)	138
15	Saint-Paul-des-Landes (211502042)	1 581
15	Saint-Simon (211502158)	1 189
15	Sansac-de-Marmiesse (211502216)	1 390
15	Teissières-de-Cornet (211502331)	290
15	Velzic (211502521)	428
15	Vézac (211502554)	1 236
15	Vezels-Roussy (211502570)	135
15	Yolet (211502661)	565
15	Ytrac (211502679)	4 339

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 32

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Lutte contre les nuisances sonores
- Lutte contre la pollution de l'air
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

- Autres actions environnementales
Politique de la ville / Prévention de la délinquance
- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion
Développement et aménagement économique
Création de zones d'activités économiques dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
- Programme de soutien et d'aides aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche et aux programmes de recherche
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
- Constitution de réserves foncières
- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports
- Transport scolaire
- Plans de déplacement urbains
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme
<i>A 1 - en matière de développement économique :· création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, aéroportuaire qui sont d'intérêt communautaire,· actions de développement économique d'intérêt communautaire.</i>
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat
- Politique du logement non social
- Politique du logement social
- Action et aide financière en faveur du logement social
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
- Amélioration du parc immobilier bâti
- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre
Autres
- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Autres

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
15	SM du SCOT du bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Châtaigneraie (200038149)	SM fermé	83 113
15	SM Ouest Cantal Environnement (200015774)	SM fermé	83 113

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)